

Clermont-Ferrand, le 03 février 2020.

Par courrier en date du 23 janvier 2020, les membres de l'Assemblée Délibérante du PETR Le Grand Clermont, délégués titulaires et suppléants, ont été convoqués le 30 janvier 2020 à 18h00 en salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole (64 avenue de l'Union Soviétique – 63000 Clermont-Ferrand).

L'absence de quorum a été constatée.

Les membres de l'Assemblée seront convoqués à une date ultérieure selon l'article L212117 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour reste inchangé, à savoir :

- Procès-Verbal de la 94<sup>e</sup> séance du Comité Syndical
- Rapport d'Orientations Budgétaires 2020
- Voie verte le long de l'Allier : convention de prestation de service, avenant 2
- Ligne de trésorerie 2020
- Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- Document Unique
- Tableau des effectifs
- Questions Diverses.



**Dominique ADENOT,**  
Président.